

Conseil Municipal De Hanvoile

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en application de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Locales

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf Janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Laurent DANIEL, Maire.

PRÉSENTS : M. Daniel, M. Ferdoelle, M. Maugez, M. Hédin, M. Maron, M. Boucher, M. Gille, M. Beeuwsaert, M. Péron, Mme Bellu, Mme Parmentier, Mme Dewulf

ABSENTS : M. Renard (pouvoir à M. Daniel), Mme Triboulet (pouvoir Mme Bellu), Mme Bellay

Madame Delphine Dewulf est nommée secrétaire de séance.

Procès-Verbal 1.2021

M. le Maire demande s'il y a des observations sur le compte rendu de la séance du 11 Décembre 2020. Le compte rendu de la séance du 11 Décembre 2020 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour, le Conseil Municipal donne son accord.

Début de séance à 20h30.

MONTANT COTISATION ASSOCIATION POUR LA CONNAISSANCE ET CONSERVATION DES CALVAIRES ET DES CROIX DU BEAUVAISIS :

Monsieur le Maire informe avoir reçu en Mairie une proposition d'adhésion à l'association pour la connaissance et la conservation des calvaires et des croix du Beauvaisis.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'association et de fixer le montant de la cotisation à 20 € pour l'année 2021.

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LA CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR TRAVAUX SUR LA RD 95 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention avec le Département pour les travaux prévus sur la RD 95, pour la réfection de voirie Rue Adam. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE :

Madame Bellu présente au Conseil Municipal la convention de partenariat avec le Département pour le développement de la lecture publique, en relation avec le fonctionnement de la bibliothèque.

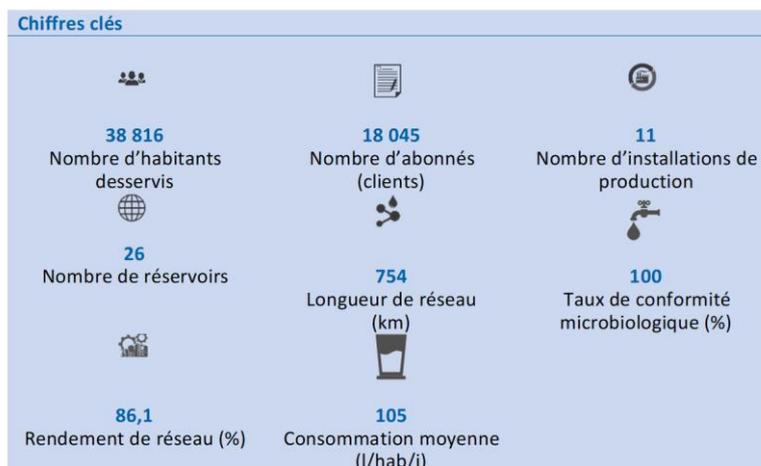
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention pour une durée de 3 ans.

REMBOURSEMENT AU SIRS DE L'AIDE DE L'ETAT SUITE A L'ACHAT DE MASQUES CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a perçu par erreur un remboursement concernant l'achat de masques contre la propagation de la COVID-19 qui était destiné au Syndicat Scolaire. Il est donc nécessaire de rembourser cette somme au SIRS.

RAPPORT ANNUEL DU SIEAB SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU EXERCICE 2019 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport annuel 2019 du SIEAB.



Les données clientèle pour la Commune de Hanvoile sont les suivantes :

HANVOILE	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	633	629	624	627	628	0,2%
Nombre d'abonnés (clients)	287	290	309	308	309	0,3%
Volume vendu (m3)	20 410	20 162	20 564	22 592	22 829	1,0%

Le Conseil Municipal prend acte dudit rapport.

VALIDATION, INFIRMATION, OU MODIFICATION DES CARTES DE ZONAGE PLUI-H DU TERRITOIRE :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de zonage du territoire de Hanvoile pour la mise en place du futur Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal donne les validations, infirmations et modifications de la carte de zonage du territoire de Hanvoile.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis concernant la réfection du chemin dit Sentier des Vaux. Le Conseil Municipal valide ce devis.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier reçu en Mairie venant de la société FREE, concernant la mise en service, au deuxième semestre 2021, de la 5G. Monsieur le Maire précise que ce projet ne nécessite pas l'implantation d'une seconde antenne.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande pour la mise en place d'un mini skate-park lui a été adressée. Des renseignements seront pris auprès de prestataires agréés avec des demandes de devis.

Monsieur le Maire fait le point sur l'arbre de Noël 2020, qui malgré le contexte sanitaire actuel, s'est très bien déroulé. Une réflexion sur le maintien de cette formule pour 2021 est en cours.

Monsieur le Maire souhaite que l'on puisse travailler sur un programme avec une adaptation aux contraintes sanitaires qui nous seront imposées, pour la fête villageoise qui se déroulera en avril.

Madame Bellu présente au Conseil Municipal le nouveau site internet de la Mairie, en cours de réalisation, qui sera mis en ligne courant février.

Madame Bellu informe le Conseil Municipal que la Commune a été retenue par le Département pour leur projet « Village Estival » qui se déroulera le 21 juillet, en journée, dans le Parc Municipal Thierry Maugez.

Monsieur Gille informe que la commande du broyeur à axe horizontal déporté a été signée avec une reprise de notre épareuse.

Monsieur Gille fait le point sur les travaux Rue de Villembray et signale que des solutions vont devoir être apportées concernant les inondations.

Monsieur Gille informe que la remise en état du Chemin du Château par l'Agent Municipal est prévue.

Monsieur Gille signale que le bus de transport scolaire arrive encore trop tôt le soir et qu'il stationne à un endroit gênant la circulation en attendant la sortie des enfants.

Au vu du couvre-feu à 18h00, Madame Parmentier demande s'il serait possible d'ajuster l'heure du prochain marché villageois qui aura lieu le 12 février. Monsieur le Maire confirme qu'il faudra modifier les heures pour que le marché puisse avoir lieu (15h00 – 17h30). Les commerçants en seront informés.

Monsieur Beeuwsaert signale un problème d'éclairage Rue de Gournay.

Monsieur le Maire informe par ailleurs qu'une demande auprès du SE60 est à l'étude pour le passage de l'éclairage public aux LED.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la session close à 23h10